

siège, un courage et une intrépidité extraordinaire, on lui donna le gouvernement d'Antioche. Il garda son titre de Prince, titre que prirent aussi ses successeurs, et Antioche devint, dès lors une principauté. Son fils et successeur Bohémond II, était encore enfant, ce fut Tancrede et ses autres tuteurs qui gouvernèrent la principauté pendant ce temps. Bohémond II, ne laissa pas de fils, alors Raymond, de la famille des comtes de Poitiers, ayant épousé sa fille Constance, lui succéda. Celui-ci légua sa dignité et son gouvernement à ses fils jusqu'à la fin.

Avant que les Roupéniens ne fussent passés, au-delà des monts du Taurus, dans les plaines de la Cilicie, Tancrede et ses compagnons avaient sous leur domination les villes de cette province, dont Jean Comnène s'en était emparé avant d'entrer dans Antioche, comme le fit aussi plus tard son successeur Manuel. Le prince d'Antioche, resta quelque temps vassal des empereurs. Quand les Grecs se retirèrent et que nos barons s'emparèrent des villes de la Cilicie, ceux-ci n'en restèrent pas les maîtres absolus, mais ils dépendirent des princes d'Antioche, non comme vassaux, mais comme leur devant hommage<sup>88</sup>. C'est à cause de ce droit ou cette prétention à l'hommage que Bohémond III, fils de Raymond et de Constance et successeur de son père, croyait que la ville de Tarse lui était toujours redevable, bien qu'il eût vendu volontairement cette ville à Roupin. Ayant surpris ce dernier par trahison, il ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir extorqué des châteaux-forts et des provinces et l'avoir contraint à lui rendre le même hommage. Lorsqu'il succéda à Roupin, Léon se trouva sous le coup de ces conditions, et, bien qu'il agît en toute liberté et comme maître absolu de son pays, bien qu'il reculât ses frontières jusqu'à pénétrer dans le territoire du prince d'Antioche, au-dessus de lui comme souverain, cependant, selon les lois politiques d'alors et aux yeux des autres Chrétiens seigneurs de provinces de la Syrie, le prince d'Antioche n'en était pas moins considéré comme le suzerain du baron d'Arménie. Léon paraît lui avoir rendu son devoir d'hommage au commencement de sa principauté jusqu'au moment où il étendit son autorité sur diverses provinces voisines et où Salaheddin entra dans le territoire d'Antioche, affaiblit la puissance du prince de ce pays. Il est dit même que Léon, par respect ou pour gagner les bonnes grâces

---

<sup>88</sup> L'hommage, selon les coutumes féodales, était un devoir qu'un seigneur rendait à son suzerain.